

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS7147

présenté par

Mme Tiegna, Mme Liliana Tanguy, M. Abad, M. Haury, M. Ledoux, M. Belhaddad, M. Vojetta,
Mme Pitollat, Mme Jacqueline Maquet, M. Royer-Perreaut et Mme Piron

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.